

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les douaniers de Nouvelle-Aquitaine saisissent plus d'1 tonne de cannabis en moins de 24 heures

Montreuil, le 24 janvier 2022

Le 20 janvier, en début de matinée, les agents de la brigade de La Rochelle sélectionnent sur la RN10 dans le sens sud/nord un semi-remorque immatriculé en Espagne transportant des parois de douche. Le contrôle du poids-lourd permet la découverte de 23 valises marocaines et de 5 grands sacs de sport contenant de la résine et de l'herbe de cannabis derrière les palettes transportant les parois de douche. Au total, ce sont pas moins de 755,5 kilos de résine de cannabis et de 45 kilos d'herbe de cannabis qui sont interceptés par la brigade de La Rochelle.

Le même jour, en début de soirée, les agents de la brigade d'Hendaye contrôlent un ensemble routier réalisant un trajet Espagne/France et transportant 20 sacs de stockage de pellets. Dans un premier temps, ils découvrent entre les sacs des sachets plastiques thermosoudés renfermant de l'herbe de cannabis. Puis, en montant sur les sacs, ils constatent une différence de densité entre eux, ce qui les amène à trouver de nouveaux sachets d'herbe de cannabis. La saisie s'élève au total à 256 kg.

Ces deux saisies démontrent que la douane est présente et mobilisée dans la lutte contre la fraude aussi bien à la frontière qu'à l'intérieur du territoire national avec des agents expérimentés et engagés.

En 2021, la douane a saisi 74,86 tonnes de cannabis soit 78 % du cannabis intercepté en France, tous services confondus.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photos saisie La Rochelle : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/8Q6frxEziA>
- Album photos saisie Hendaye : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/R7ZTVFQx0F>

Crédit images : Douane française

Contact presse : Bertrand Bernard : chef du PAE DR de Bayonne : 09.70.27.58.53 / 07.72.72.68.34
Laurence Dubusse : PAE DR de Poitiers : 09.70.27.46.65 / 06.07.98.81.66